



# Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne

## Zoom sur les Alpes Maritimes

Créé à l'initiative des Communes forestières et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne collecte, synthétise et diffuse l'information, pour une meilleure connaissance de la forêt. L'Observatoire propose une déclinaison départementale des «Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne».



## LES RESSOURCES FORESTIÈRES

Le département des Alpes Maritimes possède une surface forestière de 251 000 ha, proche de celle des Hautes-Alpes. Entre 1980 et 2013 la forêt a connu une augmentation de 39% de sa surface, soit 74 000 ha supplémentaires. Concernant la propriété forestière, la part des propriétés publiques représente 36% de la forêt du territoire départemental. En forêt privée (162 000 ha), les propriétaires gèrent leur forêt dans le cadre de documents de gestion, qui diffèrent selon les superficies possédées. Il y a notamment les Plans Simples de Gestion (PSG), qui couvrent 9 639 ha.

### Ressources forestière

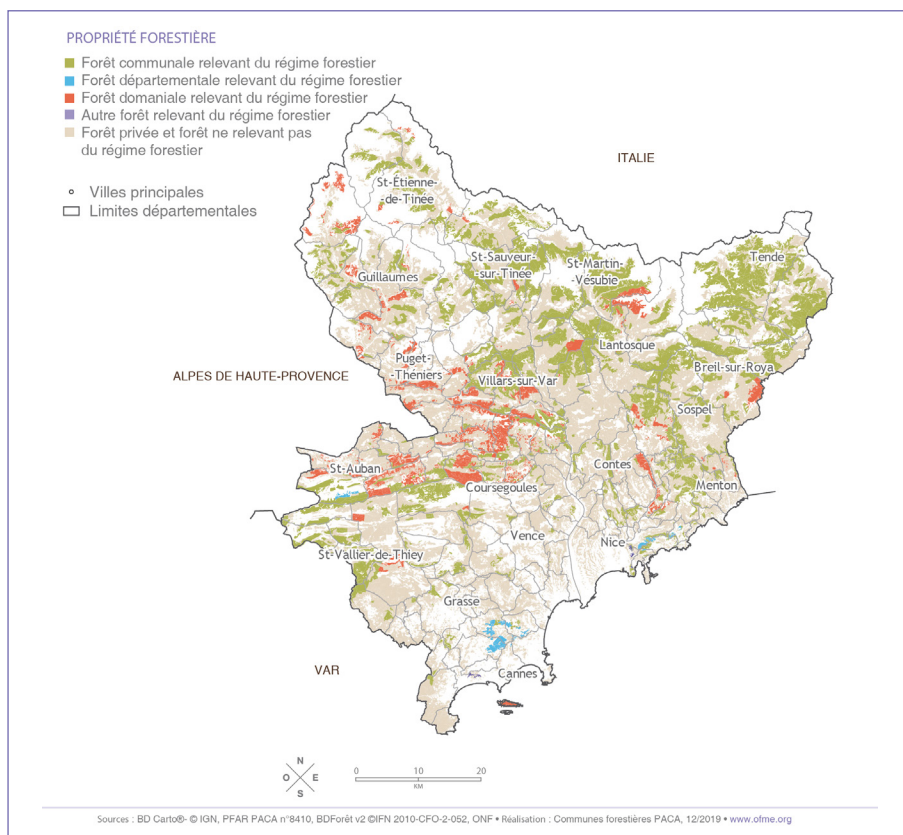
- > 251 000 ha de forêts
- > Taux de boisement : 58%
- > 197 000 ha de forêt où l'exploitation du bois est possible (forêt de production)
- > 23,4 Mm<sup>3</sup> de bois sur pied
- > Principales essences :
  - 8,4 Mm<sup>3</sup> de Pin sylvestre
  - 3,7 Mm<sup>3</sup> de Mélèze
- > Croissance de 39% des forêts entre 1980 et 2013, soit +74 000 ha de forêt

### Propriétés forestière

- > 17 000 ha de forêts domaniales (7%) soit 1,3 Mm<sup>3</sup> de bois (6%)
- > 73 000 ha de forêts des collectivités (29%) soit 9,6 Mm<sup>3</sup> de bois (41%)
- > 162 000 ha de forêts privées (64%) soit 12,5 Mm<sup>3</sup> de bois (53%)

### Gestion forestière

- > 9 639 ha de forêt disposent d'un PSG\*\*\* et 141 ha d'un CBPS\*\*
- > 80 315 ha de surfaces certifiées PEFC\*
- > La forêt publique est aménagée à 91%





## POLITIQUE TERRITORIALE ET OUTILS D'ANALYSE

Les élus des territoires, conscients des enjeux relatifs à la forêt et à sa valorisation, s'impliquent dans le développement de la filière forêt-bois. Il en découle une définition et une mise en œuvre de politiques forestières sur leur territoire. Ces enjeux s'intègrent parfaitement dans les documents territoriaux mis en place sur les Alpes Maritimes, tels que les PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) ou encore les SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Il est important que la valorisation du bois y soit inscrite, car elle est indissociable des projets de développement durable.

De plus, un autre outil de développement forestier local est mis en place : les Chartes Forestières de Territoire (CFT). Elle permettent de bâtir un projet partagé autour de la valorisation des espaces forestiers. Le département concentre 1 Charte forestière de la région.

### Politiques territoriales

> 6 PCAET existants (Plan Climat Air-Energie Territorial)

> 6 SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

> 1 Charte forestière de territoire couvre 31% de la forêt du département : cette charte est en renouvellement

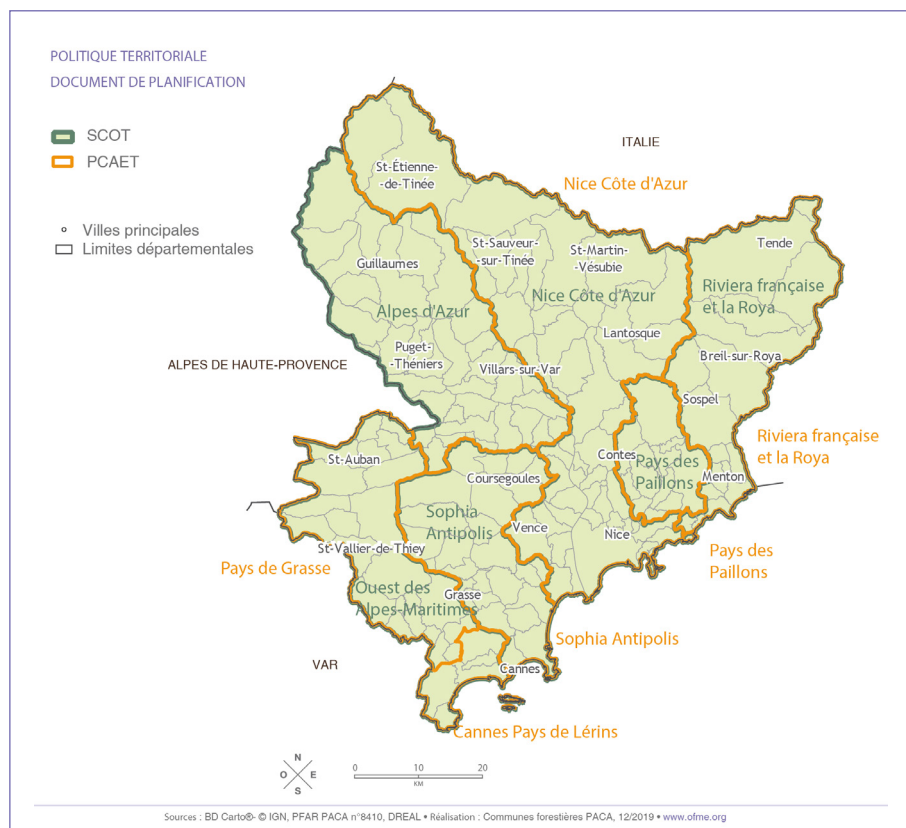
### Outils d'aide à la décision

> Les outils d'analyse au service des politiques territoriales :

- 7 PDM - 59% des forêts
- 2 PAT - 16% des forêts
- Pas de Schémas de desserte

### Forêt en aire urbaine\*\*\*

> 63% de la forêt se trouve dans une aire urbaine et 23% dans une zone de 10 km autour



\* PDM : Plan de Développement de Massif ; \*\* PAT : Plan d'Approvisionnement Territorial

\*\*\* Aire urbaine : Ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci (définition INSEE).



## VALORISATION DES ESPACES FORESTIERS

La valorisation des espaces forestiers est tributaire de leurs conditions d'accessibilité. En effet, dans le département, 20% des forêts de production sont facilement exploitables selon l'IGN, soit 39 000 ha.

En termes de valorisation, les forêts du département fournissent principalement du bois exploité en bois énergie (65%). Le département regroupe 9% des chaufferies bois régionales, et 8% de la puissance régionale.

Concernant l'emploi salarié de la filière bois-forêt, le département a le poids le plus faible par rapport à l'emploi salarié total sur le territoire régional, sauf pour le secteur de la fabrication de meubles. Les entreprises du secteur de la construction bois représentent plus d'un tiers des entreprises de la filière sur le territoire départemental (37%).

### Récolte de bois

> 78,5 milliers de m<sup>3</sup> de bois récoltés :  
19% en bois d'œuvre / 16% en bois d'industrie / 65% en bois énergie

### Entreprises de la filière

> 458 entreprises pour 1 116 salariés  
> 160 entreprises dans la construction - menuiserie bois - 483 salariés  
> 69 entreprises dans la sylviculture et exploitation forestière - 134 salariés

### Importation et exportation de bois

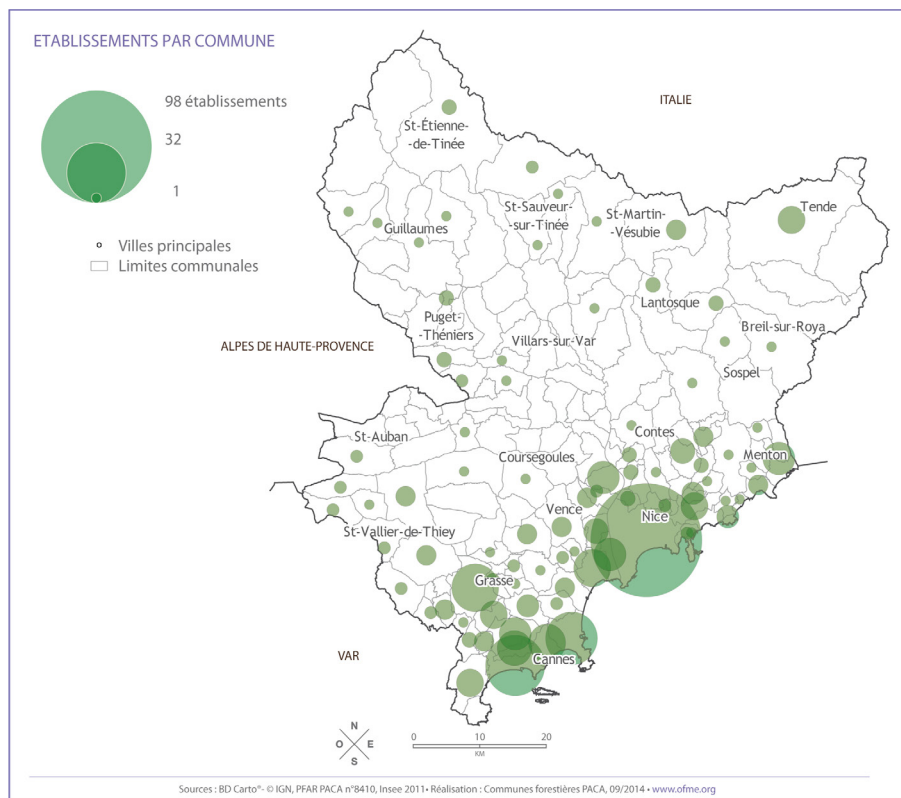
> 18 637 t de bois importées  
> 25 718 t de bois exportées

### Chaufferies bois énergie

> En fonctionnement : 27 chaufferies (22 publiques, 5 privées) / 7 200 t\* de plaquettes forestières consommées.  
> En construction : 1 chaufferie  
> En projet : 3 chaufferies

### Valorisation du bois

> Pas d'entreprise certifiée Bois des Alpes™  
> Pas de projets Bois des Alpes™



\* Les données sont converties en tonnes bois vert (50% d'humidité).



## PROTECTION ET RISQUES EN FORÊT

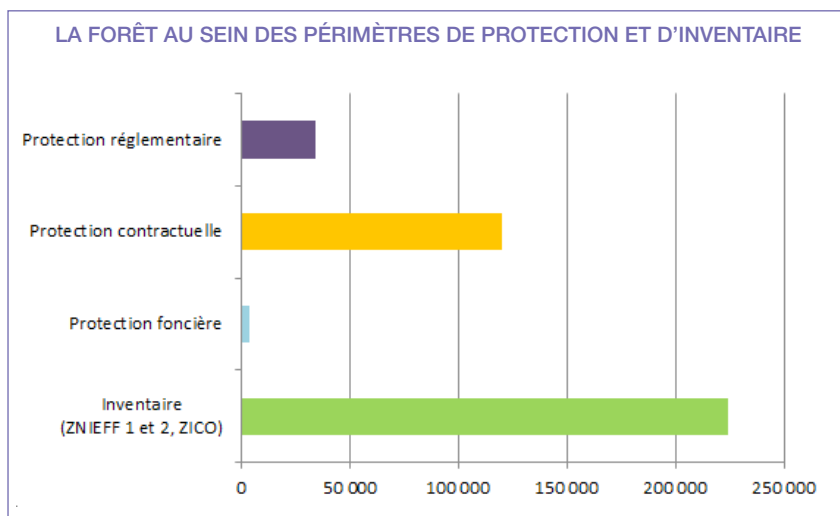
Pour la protection de la biodiversité, des périmètres de protections, à la fois réglementaires\*, contractuelles\*\* et foncières\*\*\*, sont mis en place. Ainsi que des périmètres d'inventaires d'intérêt écologique, qui couvrent 82% des forêts des Alpes Maritimes. De ce fait, les travaux forestiers et coupes doivent respecter les modalités définies pour ces différents périmètres. Concernant le risque incendie, le département est impacté. L'année 2018 a connu un nombre de feu et une surface brûlée relativement faible (66 ha, 47 départs de feu), notamment comparé aux quatre années précédentes, comme en 2017 où le département a été plus touché : 640 ha brûlés pour 136 incendies (seules les années avant 2009 ont connu ces seuils et même des valeurs bien plus élevées avec le record de 2003 - 2 747 ha brûlés pour 388 départs de feu).

### Protection des forêts et biodiversité

- > La forêt dans les périmètres de protection et d'inventaire :
  - Réglementaire\* : 34 400 ha - 12% des forêts
  - Contractuelle\*\* : 120 000 ha - 44% des forêts
  - Foncière\*\*\* : 3 600 ha - 1,3% des forêts
  - Inventaires (ZNIEFF 1 et 2, ZICO\*\*\*\*) : 224 200 ha - 82% des forêts

### Risques en forêt

- > 2 400 ouvrages de correction torrentielle
- > 482 glissements de terrain ou chutes de blocs
- > 3 282 incendies de forêt depuis 1998
- > 12 185 ha brûlés depuis 1998
- > 14 PPRIF prescrit



\* Protections réglementaires : zones de cœur de Parcs Nationaux et Régionaux, Réserves Naturelles Nationales, Réserve Naturelles Régionales, Réserves intégrales, Réserves biologiques ONF, Directive Paysagère, Arrêtés de Protection de Biotope, Sites classés)

\*\* Protections contractuelles : sites Natura 2000

\*\*\* Protections foncières : Espaces Naturels Sensibles, Conservatoire d'Espaces Naturels

\*\*\*\* ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, ZICO : Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux

### Sources de données

Ressources et propriétés forestières : IGN KIT PRFB campagne d'inventaire 2005-2014, ONF 2019, BDForêt2 PACA ©IFN - 2010-CFO-2-052, PEFC PACA janvier 2019

Valorisation des espaces forestiers : Communes forestières, EAB 2018, DRAAF EAB 2013, INSEE 2011, ONF 2013, Douanes 2018, Communes forestières - MRBE 2019, Bois des Alpes 2019

Politiques territoriales et outils d'analyse : Communes forestières 2019, CNPF 2015, BDForêt2 PACA 2016, DREAL 2019, INSEE

Protection et risques en forêt - biodiversité : DREAL 2019, Communes forestières 2019, Prométhée 1994-2019, ONF 2012, BRGM 2019

Les données peuvent différer de celles publiées dans les *Données & Chiffres clés*, notamment pour les surfaces forestières. Ceci est dû aux différentes méthodes utilisées entre les bases de données, à leur disponibilité à des échelles géographiques différentes, ainsi qu'à leur pertinence et leur date de mise à jour.